

140
R É P O N S E
DU CITOYEN
MINISTRE DE LA MARINE,

FNC.3.

24818

C25c

FNC

22721

A U C I T O Y E N

LAURENT LE COINTRE,
DÉPUTÉ A LA CONVENTION NATIONALE,
Du Département de Seine-&-Oise.

Paris le 25 Janvier 1793, l'an 2 de la République.

M O N C H E R C O N C I T O Y E N ,

J'ai reçu votre lettre du 23 Janvier, dans laquelle vous me démontrez les inconvéniens de confier au *Vice-Amiral Kersaint* la conduite des affaires maritimes de la République.

Les arrangemens que j'ai dû prendre pour correspondre aux préparatifs hostiles de certaines Puissances

A

voisines, m'ont procuré des Généraux pour la grande armée, & des Commandans pour les arsenaux.

Mes dispositions ont été faites dans un temps où Kersaint, député, me sembloit ne pouvoir pas donner sa démission, & par conséquent commander nos ports ou nos armées.

Je n'ai pas lieu de croire que la démission qu'il vient de donner soit une raison de rien changer à mes précédentes dispositions : par conséquent, le but de votre lettre se trouve rempli, & cadre parfaitement avec les mesures que j'ai adoptées, puisque je ne confierai point au Vice-Amiral Kersaint le commandement des ports ni des escadres.

Signé, MONGE, Ministre de la Marine.

Laurent Lecointre, Député à la Convention Nationale, au Citoyen Monge, Ministre de la Marine.

Paris, ce 26 Janvier 1793, l'an 2 de la République.

J'ignorois, Citoyen-Ministre, que Kersaint fût Vice-Amiral : je vois, par votre réponse, qu'il ne sera point employé. Vous avez rempli votre devoir.

Mais la Loi qui voue à l'infamie les fonctionnaires publics qui déserrent leurs postes, n'est-elle pas applicable à Kersaint ? & après avoir abdiqué, sans cause, le plus beau des titres dont un Citoyen puisse être honoré, celui

de *Représentant du Peuple*, peut-il conserver encore le nom de Vice-Amiral? Pour moi, je ne le crois pas. J'en appelle au jugement de mes concitoyens & collègues, & de l'Europe entière.

Signé, L. LECOINTRE, Député.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

415

al... ..
no... ..
... ..

... ..

... ..